Université Paris-Saclay

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Préparateur / Technicien en Pharmacie

DEUST
Langues d’enseignement
Français

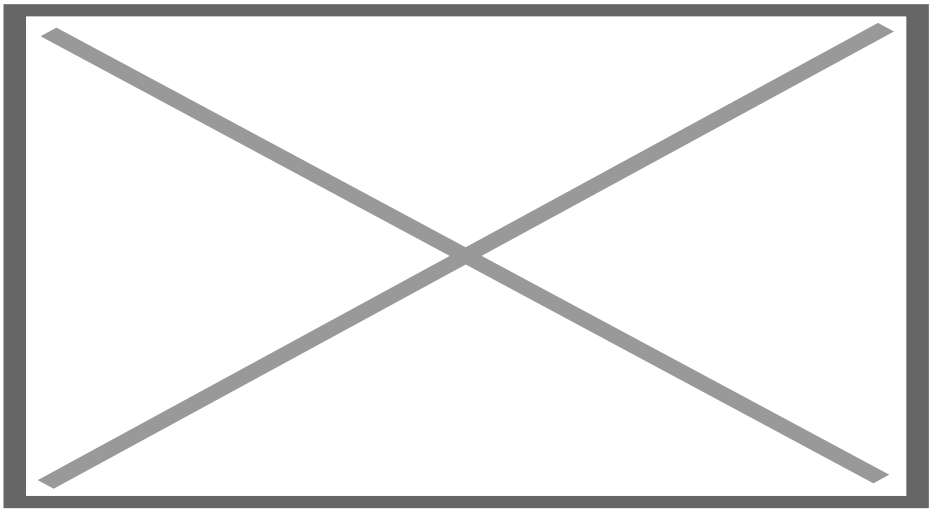
Le diplo?me d’e?tudes universitaires scientifiques et techniques Préparateur/Technicien en Pharmacie (DEUST PTP) est un diplôme national de l’enseignement supérieur obtenu en deux ans, permettant l’obtention de 120 ECTS. Ce diplôme remplace le diplôme de brevet professionnel de « préparateur en pharmacie », abrogé par l’arrêté du 17 octobre 2022.
Il est décrit dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles, fiche 35719.

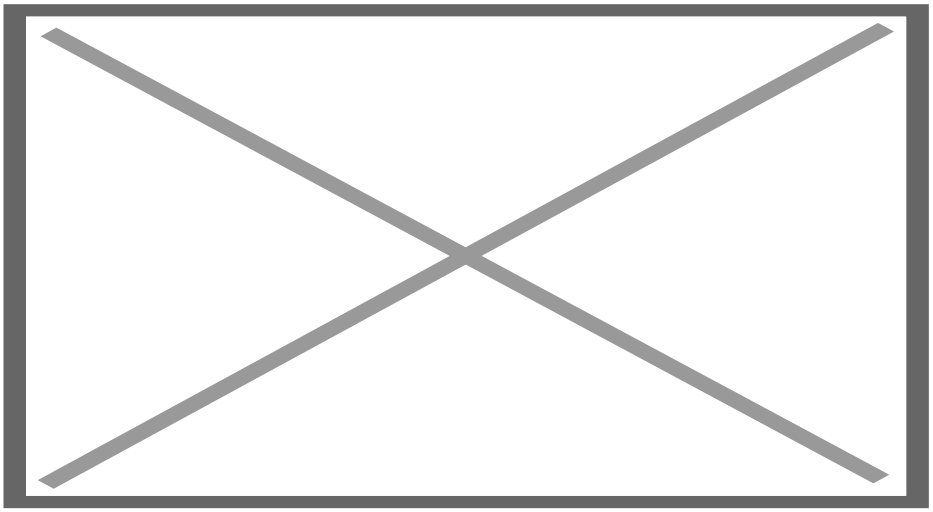
Il s’agit d’une formation initiale ou continue, comprenant un volume important de mises en situations professionnelles, puisque sa finalité est un exercice professionnel immédiat (en apprentissage ou en contrat de professionnalisation).

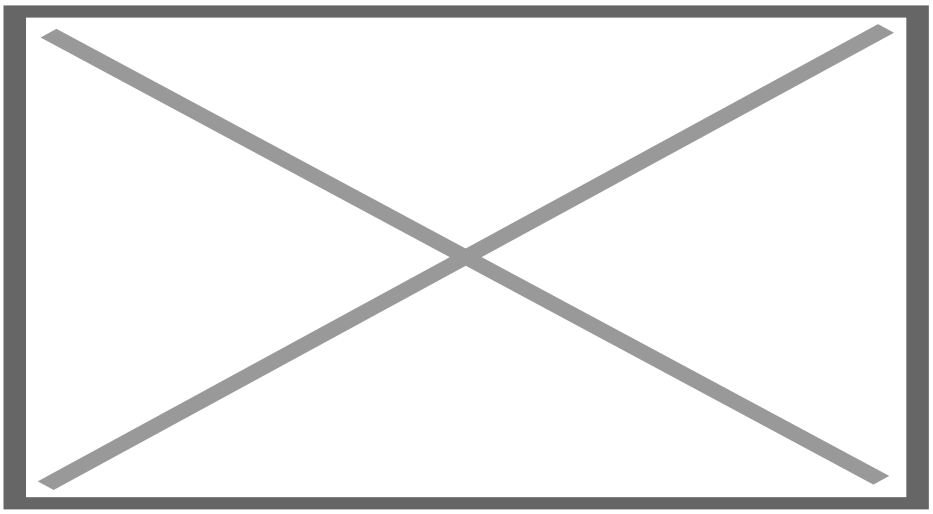
A partir de la rentrée 2023, le DEUST PTP est dispensé par l’Université Paris-Saclay en partenariat avec les centres de formations des apprentis (CFA) de la région Ile-de-France qui dispensaient auparavant le BP : CFA CFPP (Paris) et CFA ACPPAV (Poissy-Juvisy).

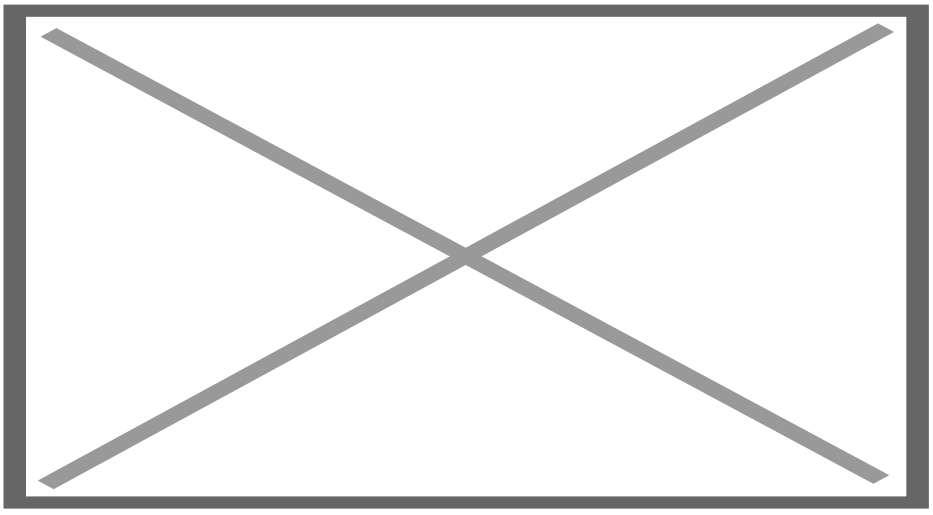
Le titulaire du DEUST PTP dispose de 120 ECTS lui permettant une poursuite d’études en L3 ou une réorientation via les systèmes de passerelle prévus par le système LMD et auxquels il peut prétendre. Il peut également profiter de la mobilité des professionnels dans l’espace européen que lui confère le grade de licence.

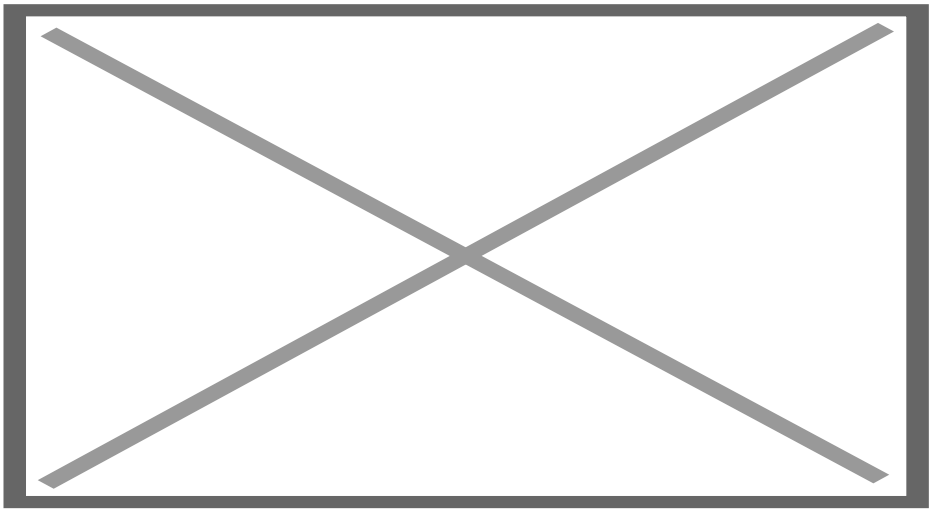
Télécharger la fiche détaillée











Informations

- Liste parcours
- Présentation
- Admission

Liste parcours

DEUST 1

DEUST1 Préparateur Technicien en Pharmacie - 1ère Année

Ajouter au comparateur

DEUST 2

DEUST2 Préparateur Technicien en Pharmacie - 2ème Année

Ajouter au comparateur

Présentation

Compétences

Compétences acquises

- Accueillir le patient, assurer sa prise en charge en adoptant une posture de professionnel de santé et en lui prodiguant des conseils,
- Analyser et délivrer sous le contrôle effectif et l'autorité technique du pharmacien les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires,
- Analyser et délivrer sous l'autorité technique du pharmacien les prescriptions ou les demandes de dispositifs médicaux.
- Assurer la qualité des opérations pharmaceutiques,
- Développer un raisonnement de professionnel de santé,

- Gérer les flux et les stocks des produits pharmaceutiques dans l'environnement économique et réglementaire,
- Traiter et transmettre les informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes,
- Agir en matière de santé publique,
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet,
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé,
- Traiter l'information médicale et scientifique,
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Fiche nationale du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Objectifs de la formation

- Télécharger la plaquette de présentation de la formation - (520.37 Ko)

  Le métier de préparateur/technicien en pharmacie est décrit à l'article L.4241-1 du CSP.

  Sous la responsabilité d'un pharmacien, il effectue les missions suivantes :

- Analyse réglementaire d'ordonnance ou de demande de produits de santé, de produits diététiques, cosmétiques et d'hygiène corporelle,
- Délivrance des produits de santé demandés et conseils aux patients/clients,
- Gestion des stocks,
- Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients,
- Accueil du public et vente,
- Fonctions administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments et matériels,
- Participation à la démarche d'assurance qualité,
- Préparations, conditionnement, étiquetage et tarification.

Débouchés

Poursuite d'études

Licence Professionnelle
Admission

Public visé et prérequis

- **Via Parcoursup** : être titulaire d'un BAC scientifique ou technologie.
- **Hors Parcoursup** : étudiant de la filière Santé avec 1ère année d'accès aux études de santé, titulaire de tout autre diplôme considéré comme équivalent selon la réglementation en vigueur.

  Dans les deux cas, les dossiers sont examinés de manière conjointe par une commission pédagogique incluant des représentants des CFA et de l'Université.

  La signature d'un contrat d'alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation) est obligatoire pour intégrer la formation.

http://institut-pascal.universite-paris-saclay.fr/formation/deust/preparateur/technicien-en-pharmacie